



# Mr PARINI SE PAIERAIT-IL NOTRE DETTE ???

Les comptables de France et de Navarre ont reçu une **invitation surprenante** sur leur messagerie :

ainsi, le Directeur Général des Finances Publiques réunit les comptables des SIP, SIE, SIP/SIE, PRS, Trésoreries spécialisées, recouvrement et trésoreries spécialisées amendes entre la mi-mars et la mi-avril, selon les catégories de comptables.

Les horaires de cette rencontre sont les suivants : vestiaire à partir de 13 H 15, entrée dans la salle à partir de 13H30, **début de la réunion à 13H45, fin de la réunion 16H30, pot amical ensuite.**

**Il fallait oser !!!** Oser convoquer les comptables à Paris par vagues de 1000 pour une réunion de moins de 3 heures sans but défini, une déferlante humaine ...

**Pour rien !**

Cette initiative incroyable **nous scandalise profondément à plusieurs titres :**

☛ par son **coût budgétaire** : location des prestigieux Hôtel Marriott et Hôtel Pullman Paris Montparnasse, remboursement des frais de transport, de mission, d'Hôtel (notamment pour les comptables des DOM), pot amical et sans doute très pétillant autour de gâteries préparées par les meilleurs traiteurs parisiens. En matière de restriction budgétaire, nous ne sommes manifestement pas égaux. Les temps sont durs, mais pour qui ??? Il aurait suffi que sa Gracieuse Majesté Parini se déplace au siège des inter-régions pour, à tout le moins, limiter des frais sans commune mesure avec le « bénéfice » à attendre d'un tel non-événement ;

☛ par son « **déficit** » **d'organisation** : le Directeur général si prompt à donner des leçons d'exemplarité et d'autosatisfaction ne joint même pas un ordre du jour prévisionnel de la réunion, sans doute parce qu'il ... n'y en a pas ! De toute évidence, il s'agit encore d'un « one man show », et la « claque » est convoquée.

☛ par le **passage en « pertes et profits » des « modestes » rémunérations** versées à chaque Administrateur Général des Finances Publiques : le DG semble manifestement, de sa haute considération, douter de la capacité de ces derniers à relayer fidèlement et efficacement ses messages ... **le cours de la loyauté serait-il à la baisse ?**

Peut-être le DG pense-t-il qu'à inviter ainsi les comptables à venir écouter sa haute parole et approcher sa personne, il leur offre une **reconnaissance sans prix** ? Pitoyable conception que celle qui flatte l'égo (voire l'esprit de caste) plutôt que l'esprit de responsabilité ... et **renvoie le reste de la piétaille à sa condition subalterne.**

Nous n'avons décidément pas les « mêmes valeurs » et exigeons la communication du coût budgétaire de cette gabegie publique que nous allons nous employer à faire connaître en dehors de nos murs.

# L'explosion de la rémunération des AGFIP !

Depuis juillet 2011, les augmentations de traitement des AGFIP (Administrateurs Généraux des Finances Publiques), promises par le Directeur Général pour se rallier l'encadrement supérieur sont devenues effectives. Elles devraient s'étaler sur trois années.

Depuis cette date, le champagne coule encore un peu plus à flot chez **ces hauts fonctionnaires** puisque **certain d'entre eux, par ailleurs si prompts à demander aux agents d'améliorer leur productivité, ont vu leur rémunération augmenter de 30 à 40 % « sans bouger de leur siège »** selon l'expression des auteurs du livre « un quinquennat à 500 milliards d'euro ». Ce sont en effet les cadres A++ (AFIP-AGFIP) qui ont le plus bénéficié de l'alignement des régimes indemnitaires. Les AGFIP perçoivent désormais un traitement mensuel de l'ordre de 20000 à 25000€ (sauf le DRFIP qui perçoit en plus son indemnité de comptable public).

Les rapports de la Cour des Comptes et de l'Assemblée Nationale ont trouvé là un facteur explicatif à **l'absence de maîtrise par la DGFIP de ses dépenses de personnel en 2010 (+2%) alors que concomitamment des milliers d'emplois de catégorie C étaient supprimés entraînant une dégradation des conditions de travail des personnels.**

Cette redistribution inéquitable des économies réalisées par l'application de la règle de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux (71% à la DGFIP) est scandaleuse au regard du blocage du traitement des agents de catégorie A, B, et C jusqu'en 2013, du niveau d'endettement personnel des français (+ 100 milliards entre 2007 et 2011) et du déficit budgétaire (passé de 2,7 à 5,7% du PIB pour la même période).



Enfin, chères lectrices, chers lecteurs, si jamais un AGFIP se permettait des commentaires sur les résultats de votre service, quel que soit votre grade, n'hésitez pas à lui demander pourquoi vous n'avez pas eu comme lui une telle augmentation. Écoutez bien sa réponse, elle vaut désormais son pesant d'or

